

Grand'rue 20.

de la saison.

monde aux prix

le larg., le mètre 1 fr. —  
 le mètre de fr. 7.75 à 75 c.  
 le mètre de fr. 8.50 à 90 c.  
 le mètre de fr. 10.50 à 80 c.  
 le mètre de fr. 1.95 à 14 c.  
 le mètre de fr. 1.15 à 50 c.  
 le mètre de fr. 9.30 à 55 c.  
 le mètre de fr. 5. — à 40 c.  
 la pièce de fr. 28.50 à 4.50  
 la pièce de fr. 5.80 à 1.40

ette anglaise  
 as prix. — S'adresser à  
 a Gruyère.

lic.

nsferer son atelier de fer-  
 timent de la tannerie.  
 — Installations toutes nou-  
 il solide et soigné, à des prix

J. VIALE

BULLE

des environs qu'à partir

ville et des affaires, à  
 MM. les voyageurs.  
 née.

ix très modérés.

LA GARE

EX, tenancier.

que

Mosimann, pharm., à Langnau  
 prescriptions du célèbre Mich-  
 le (spécialement faiblesse de  
 stifiant et sans égal pour le  
 de, puis longtemps éprouvé  
 ment aux personnes peu for-  
 pour une cure de 2 à 4 semai-  
 Fribourg : Bochat & Bourg-  
 Morat : Wegmüller.

table.

endu

ES

D, BULLE

38 Grand'rue.

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

R

KOHLER

OH

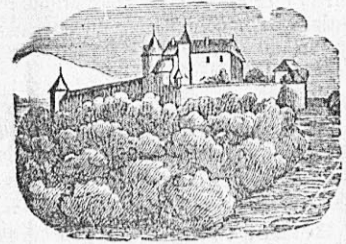
R

KOHLER

OH



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux

de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

### Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 8<sup>08</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-

blicité Haassenstein &amp; Vogler, à

Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,

place de l'Hôtel de Ville, ou à

ses succursales.

BULLE, le 14 septembre 1897.

## LA BÉNICHON

La pluie qui ne respecte rien n'a pas eu le moindre égard pour ceux ou celles que la bénichon préoccupe depuis le précédent carnaval jusqu'au suivant. Le ciel lamentable de ce sombre mois de septembre est d'autant plus dur à supporter ainsi, que la première partie de l'été nous avait littéralement gâtés. Les étrangers qui, cette année, avaient tout spécialement contribué à jeter du mouvement dans la Gruyère fraîche et verdoyante, ont déjà bouclé quelques malles avant la fin du mois d'août. Un grand nombre étaient pourtant contrariés de fuir en pleine saison, mais les trop courtes et trop rares éclaircies du ciel ont fini par faire capituler les plus tenaces et décidément la saison alpestre en a bien été abrégée d'une grande quinzaine.

Vainement nous nous étions consolés à Bulle par l'idée que ce mauvais temps, ayant décidément trop duré déjà, reculerait à l'approche de la bénichon et que de nouvelles chaleurs viendraient préluder à l'installation du carrousel cher à nos petits et grands enfants, plus nombreux qu'on ne le saurait penser.

Vainement. Après une foire où le bon Dieu s'est fait un jeu de nous tromper en bien avec un si beau soleil qu'on ne pouvait croire se trouver par un jeudi (car les jeudis de Bulle ne vont généralement pas sans pluie, pas plus que les voyages de ce pauvre président Carnot), la voûte d'azur s'est voilée sur nos têtes et a abaissé jusqu'aux pieds des montagnes la molle et triste ouate de ses nuages.

Dimanche matin, une pluie tenace laissait prévoir une journée monotone et il n'a rien fallu de moins que tout l'effort artificiel auquel nous sommes accou-

tumés par les bénichons antérieures pour rendre un peu d'éclat à cette journée. Le carrousel s'est pourtant mis à moudre lentement ses airs acclimatés depuis nombreuses années dans nos oreilles. La clientèle de ce jeu à double manivelle n'est pas prête à disparaître et nous paraît devoir survivre longtemps aux fatales prédictions de fin du monde avec lesquelles le fumiste allemand Falb effarouche les esprits mal équilibrés. En dépit de la fin subite de notre pauvre globe et de la disparition soudaine de nos communes misères pour 1899, il demeure fort vraisemblable que la première bénichon du siècle à venir s'ouvrira à Bulle par l'action de la même manivelle aux accents des mêmes airs familiers et pour la joie des mêmes enfants sensiblement grandis ou considérablement blanchis par l'âge.

Peut-être, cependant, nos autorités nous prépareraient-elles pour alors la surprise, non pas de remplacer ces chevaux de bois, auxquels nous sommes désormais trop habitués, mais de leur adjoindre un ou deux trucs un peu plus récréatifs et surtout plus instructifs. Un panorama, un fr. une baraque foraine de tout autre ordre, même une ménagerie, nous semblerait, à coup sûr, plus susceptible d'éveiller l'imagination de l'enfance que cette cavalerie tournante, invariablement accompagnée du même orgue de barbarie aux barbares ritournelles.

La danse non plus ne nous paraît pas correspondre aux sinistres menaces de Falb. La jeunesse, soit qu'on l'aille chercher dans le miroitement des glaces de l'Hôtel de Ville, soit dans la grande salle des Alpes, soit à la Croix-Blanche, à l'Écu et même dans le plein air du pont de danse du Tirage, nous promet encore bien des hymens qui donneraient des successeurs à l'astrologue viennois si parfois ce métier de mystificateur était destiné à fleurir dans le siècle à venir.

Marie-Anne, empoisonnée.

Chupin, le traître, assassiné.

Le marquis de Courtomien, lui, vivait, ou plutôt se survivait. Mais la mort devait paraître un bienfait, comparé à cet anéantissement de toute intelligence. Il était tombé bien au-dessous de la brute qui, du moins, a ses instincts. Depuis le départ de sa fille, il restait confiné aux soins de deux valets qui, avec lui, en prenaient à leur aise. Ils l'enfermaient, quand ils avaient envie de sortir, non dans sa chambre, mais à la cave, pour qu'on n'entendit pas ses hurlements du dehors. Un moment, on crut que les Sairmeuse évitèrent la destinée commune; on se trompait. Ils ne devaient pas tarder à payer leur dette au malheur.

Par une belle matinée du mois de décembre, le duc de Sairmeuse partit, à cheval, pour courre un loup signalé aux environs. A la nuit tombante, le cheval rentra seul, renâclant et soufflant, tremblant d'épouvante, les étriers battant ses flancs haletants et ruisselants de sueur...

Qu'était donc devenu le maître? On se mit en quête aussitôt et, toute la nuit, vingt domestiques armés de torches battirent les bois en appelant de toutes leurs forces.

Mais ce n'est qu'un bout de cinq jours, et quand on renonçait presque aux recherches, qu'un petit pâtre, tout pâle de saisissement, vint annoncer au château qu'il avait découvert, au fond d'un précipice, le cadavre fracassé et sanglant du duc de Sairmeuse.

Comment avait-il roulé là, lui, si excellent cavalier? Cet accident eût paru louche, sans l'explication que donnèrent les palefreniers.

M. le duc montait une bête très ombrageuse, dirent ces hommes, elle aura eu peur, elle aura fait un écart... il n'en faut pas davantage.

Ce n'est que la semaine suivante que Jean Lacheneur abandonna définitivement le pays.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 127

## MONSIEUR LECOQ

PAR ÉMILE GABORIAU

XLIX

Ainsi, moins d'un an après ce terrible ouragan de passions qui avait bouleversé la paisible vallée de l'Oiselle, c'est à peine si on en retrouvait des vestiges qui allaient s'effaçant de jour en jour, sous les tombées de neige du temps.

Que restait-il pour attester la réalité de tous ces événements si récents et cependant déjà presque du domaine de la légende?...

Des ruines noircies par l'incendie, sur les landes de la Rèche.

Une tombe au cimetière où on lisait :

Marie-Anne Lacheneur, morte à vingt ans.

Priez pour elle!...

Seuls, quelques vieux politiques de village, en dépit des soucis des récoltes et des semailles, se souvenaient...

Souvent, les longs soirs d'hiver, à Sairmeuse, quand ils se réunissaient au *Beuf couronné* pour faire la partie, ils posaient leurs cartes grasses et gravement s'entretenaient des choses de l'an passé.

Pouvaient-ils ne pas remarquer que presque tous les acteurs de ce drame sanglant de Montaignac avaient eu « une mauvaise fin »?

Vainqueurs et vaincus semblaient poursuivre par une même fatalité inexorable.

Et que de noms déjà sur la liste funèbre!...

Lacheneur mort sur l'échafaud.

Chanlouineau, fusillé.

Il est décidément impossible que la Providence tranche si brutalement le cours des choses aux nez roses de tant de danseuses et à la barbe naissante de tant de jeunes cavaliers.

Partout c'est une invasion et y eût-il un nombre double de bals qu'ils ne seraient, à coup sûr, ni les uns ni les autres moins fréquentés que ne le sont les cinq susindiqués.

A voir tant d'ardeur mise de la part de la jeunesse à profiter de ces jours de joie publique, on en vient à se demander si les lois sur la danse, lesquelles ont peut-être quelques bons côtés, ne devraient point pourtant s'élargir quelque peu. La liberté nous a semblé de tout temps le meilleur procédé pour ramener l'homme de ses fautes ou de ses faiblesses. Brier cet être récalcitrant n'est pas chose aisée et puisque la danse est inhérente à notre nature et une sorte de réservoir du trop plein de forces que la jeunesse a à dépenser, pourquoi n'aurait-on point le droit d'user plus souvent de cette distraction normale? Les excès, les excès! nous répondra-t-on. Mais les excès sont l'exception inévitable de toute règle et nous voyons mal, quant à nous, une morale réelle ayant pour base d'empêcher les relations de sexe à sexe. Les rigoristes, à qui les relations des deux parties de la jeunesse paraissent décidément scandaleuses, oublient-ils réellement qu'ils sont nés, comme nous, ailleurs que sous des têtes de choux et que leur propre existence, comme celle de la religion elle-même, est due au sempiternel recommencement de ces relations qu'il serait aussi impie qu'insensé de vouloir entraver davantage.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

Assurances. — M. Deucher, président de la Confédération, et M. Lachenal, conseiller fédéral, sont

La conduite de ce singulier garçon avait donné lieu à bien des conjectures.

Marie-Anne morte, il avait commencé par refuser son héritage.

— Je ne veux rien de ce qui lui vient de Chanlouineau, répétait-il partout, calomniant ainsi la mémoire de sa sœur comme il avait calomnié sa vie.

Puis, à quelques jours de là, après une courte absence, sans raisons apparentes, ses résolutions changèrent brusquement.

Non seulement il accepta la succession, mais il fit tout pour hâter les formalités.

On eût dit qu'il méditait quelque méchante action et qu'il s'efforçait d'écartier les soupçons, tant il mettait d'insistance à justifier sa conduite et à donner, à tout propos, les explications les plus embrouillées.

A l'entendre, il n'agissait pas pour lui, il ne faisait que se conformer aux volontés de Marie-Anne mourante; on verrait bien que pas un son de cet héritage n'entrerait dans sa poche.

Ce qui est sûr, c'est que, dès qu'il fut envoyé en possession, il vendit tout, s'inquiétant peu du prix, pourvu qu'on payât comptant.

Il ne s'était réservé que les meubles qui garnissaient la belle chambre de la Borderie, et il les brûla.

On connut cette particularité, et ce fut le comble.

— Ce pauvre garçon est fou! devint l'opinion généralement admise.

Et ceux qui doutaient n'eurent plus de doutes, quand on sut que Jean Lacheneur s'était engagé dans une troupe de comédiens de passage à Montaignac.

Les bons conseils, cependant, ne lui avaient pas manqué. Pour déterminer ce malheureux jeune homme à retourner à Paris terminer ses études, M. d'Escorval et l'abbé Midon avaient mis en œuvre toute leur éloquence...

C'est que ni le prêtre, ni le baron n'avaient besoin de se cacher désormais. Grâce à Martial de Sairmeuse, ils vivaient au grand jour, comme autrefois, l'un à son presbytère, l'autre

Bordeaux 1896 : Diplôme d'hon. avec méd. N. 05.  
 Rouen 1896 : Grand dipl. d'hon. av. Croix insigne.



partis hier après midi pour prendre part aux délibérations de la commission du Conseil national chargée de l'examen des projets d'assurance contre les accidents et la maladie.

**Zurich.** — Le nommé Peter, qui avait assassiné le 1<sup>er</sup> mai dernier le directeur de fabrique Landolt, a été acquitté, le jury l'ayant déclaré irresponsable. Il sera interné dans un asile d'aliénés.

**Berne.** — Samedi, le Conseil d'Etat a ratifié le traité conclu avec le syndicat composé de la Banque cantonale bernoise, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit Lyonnais, au sujet d'un emprunt pour la Caisse hypothécaire. Cet emprunt est au montant de 50 millions, 3 % et remboursable par annuités, de 1908 à 1957. Sur ces 50 millions, le syndicat prend ferme 35 millions, au cours de 95 %. Dans le mois qui suivra la ratification du traité, il se réserve de prendre les 15 autres millions aux mêmes conditions. Si tel n'est pas le cas, ces 15 millions seront gardés en portefeuille par la Caisse hypothécaire, pour être émis ultérieurement suivant les besoins.

— Dimanche soir, dans une auberge de Wengen, un garde-barrière a été tué à coup de couteau par des ouvriers italiens, à la suite d'un échange de mots insignifiants.

Les deux criminels ont été conduits, hier matin, à la prison d'Interlaken, en compagnie de deux autres Italiens qui avaient aussi tiré le couteau à Lauterbrunnen, mais heureusement sans suite grave.

**St-Gall.** — Le Conseil d'Etat a décidé de lever l'introduction de bétail provenant du canton de Glaris, mais à condition que ce bétail soit soumis à une quarantaine de dix jours. Le ban est maintenu sur le bétail de Schwytz.

**Grisons.** — En 1895, sur 481 régents des Grisons, 36 ont reçu un traitement de 340 fr. (7,6 %), 151, de 341 à 400 fr. (31,7 %), 161, de 401 à 500 (33,8 %) et 158, plus de 500 fr. (26,9 %).

A cela s'ajoutent les suppléments de paie cantonaux, de 200 à 250 fr. pour les maîtres patentés et de 100 fr. pour les maîtres adjoints. Dans tout le canton, il n'y a que 29 régents qui reçoivent un traitement supérieur à 1000 fr. Il ne faut pas oublier, il est vrai, que la plupart des régents ne tiennent leur école que deux ou trois mois par année, pendant l'hiver, dit la *Feuille d'avis d'Aigle*.

Et cependant les Grisons occupent, dans les examens de recrues, le 10<sup>e</sup> rang, supérieur à la moyenne générale de la Suisse; alors que le canton de Vaud, où les traitements sont normaux et où l'école est consécutive tenue toute l'année, occupe le 17<sup>e</sup> rang.

**Tessin.** — Un père du nom de Giuseppe Monighetti, habitant le village de Montecavasso, se trouvait lundi soir sur un des plus hauts pâturages de la sauvage et étroite vallée de la Traversaglia et gardait le bétail en compagnie de ses deux garçons. Plus haut, sur le versant de la montagne, on avait tendu un câble qui servait à descendre des troncs d'arbres jusqu'au fond de la vallée. Vers le soir, ce câble se rompit soudain et l'un des tronçons atteignit l'un des enfants Monighetti, en lui faisant une horrible plaie au bas-ventre. Le jeune garçon rendit l'âme au bout de cinq minutes.

Cet accident est d'autant plus singulier que le

tre à Escorval.  
Acquitté par un nouveau tribunal, rentré en possession de ses biens, ne gardant de son effroyable chute qu'une légère claudication, le baron se fut estimé heureux, après tant d'épreuves imméritées, si son fils ne lui eût causé les plus poignantes inquiétudes.  
Pauvre Maurice!... son cœur s'était brisé au bruit sourd des pelletées de terre tombant sur le cercueil de Marie-Anne; et sa vie, depuis lors, semblait ne tenir qu'à l'espérance qu'il gardait encore de retrouver son enfant.  
Du moins avait-il des raisons sérieuses d'espérer.  
Sûr déjà du puissant concours de l'abbé Midon, il avait tout avoué à son père, il s'était confié au caporal Bavois, devenu le commensal d'Escorval, et ces amis si dévoués lui avaient promis de tenter l'impossible.  
La tâche était difficile cependant, et les volontés de Maurice diminuaient encore les chances de succès.  
Au contraire de Jean, il mettait son honneur à garder l'honneur de la morte, et il avait exigé que le nom de Marie-Anne ne fût jamais prononcé.  
— Nous réussirons quand même, disait l'abbé; avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout...  
Il avait divisé le pays en un certain nombre de zones, et chacun, chaque jour, en parcourait une, allant de porte en porte, interrogeant, questionnant, non sans précautions toutefois, de peur d'éveiller des défiances, car le paysan qui se défie devient intraitable.  
Mais le temps passait, les recherches restaient vaines et le découragement s'emparait de Maurice.  
— Mon enfant est mort en naissant... répétait-il.  
Mais l'abbé le rassurait.  
— Je suis moralement sûr du contraire, répondait-il. Je sais exactement, par une absence de Marie-Anne, à quelle époque est né son enfant. Je l'ai revue dès qu'elle a été relevée, elle était relativement gaie et souriante... tirez la conclusion.

matin encore ce câble avait servi au transport de nombreuses pièces de bois.

**Vaud.** — Le château de Lucens vient d'être vendu, pour le prix de 90,000 fr., à un couvent de prêtres catholiques.

Le château de Lucens, qui servit de résidence aux baillis bernois jusqu'en 1798, devint ensuite, avec son domaine qui était considérable, la propriété de l'Etat de Vaud. L'Etat le vendit en 1801 à divers particuliers pour 72,000 fr. anciens.

Le donjon est la partie la plus ancienne du château. Naguère encore, on l'appelait « l'Evêché », en souvenir des évêques de Lausanne, qui l'ont édifié dans le cours du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle.

— Samedi soir, un soldat du bataillon 8 en service à Lausanne, qui avait été mis à la salle de police pour être rentré en retard, a été trouvé quelques minutes après pendu au moyen de son ceinturon.

**Valais.** — On écrit de Zermatt, en date du 8 septembre :

« Cinquante médecins français revenant d'une assemblée des médecins de la compagnie du P.-L.-M. à Evian, ont visité avec leurs dames Zermatt et les stations des hauteurs environnantes. Un banquet a été organisé en leur honneur. Le Dr Seiler leur a souhaité la bienvenue et le Dr Périer a porté un toast chaleureux à l'hospitalité suisse.

Toute la société a visité jeudi la Riffalp, le Riffelberg et le Gornergrat. Depuis le Riffelberg, elle a pu contempler ce matin une splendide mer de brouillards, tandis que toutes les hauteurs environnantes étaient magnifiquement ensoleillées.

Les médecins sont repartis enchantés de leur court séjour à Zermatt. »

— On a terminé le dernier arc de la voûte du grand tunnel au bas du Riffalp. Une partie importante de la ligne du Gornergrat se trouve ainsi achevée. Le temps est favorable à la continuation des travaux, et il ne paraît pas douteux que la ligne puisse être livrée à l'exploitation au mois de juillet prochain.

**Genève.** — Le Conseil d'Etat de Genève a décidé de soumettre au Grand Conseil un nouveau projet de loi approuvant la convention conclue entre l'Etat, la ville de Genève et le comité central de l'Exposition nationale pour couvrir le déficit de cette exposition.

D'après cette convention, l'Etat et la ville de Genève prennent à leur charge le déficit de l'Exposition, la ville de Genève pour 250,000 fr. et l'Etat de Genève pour le solde, soit de 400 à 420,000 fr.

Le comité de l'Exposition fait abandon en toute propriété à l'Etat les deux ponts sur l'Arve, et, à l'Etat et à la ville de Genève, des terrains d'une superficie d'environ 35,000 m. carrés qu'il possède sur la rive gauche de l'Arve.

Les terrains de l'Exposition appartiendront à l'Etat et à la ville de Genève et le produit de leur vente sera réparti au marc le franc entre l'Etat et la ville au prorata de leur participation au règlement du déficit de l'Exposition.

— Et cependant il n'est bientôt plus, aux environs, un coin que nous n'ayons fouillé.

— Eh bien!... nous étendrons le cercle de nos investigations...

Le prêtre, en ce moment, cherchait surtout à gagner du temps, sachant bien que le temps est le guérisseur souverain de toutes les douleurs.

Sa confiance, très grande au commencement, avait été singulièrement altérée par la réponse d'une bonne femme qui passait pour une des meilleures langues de l'arrondissement.

Adroitemment mise sur la sellette, cette vieille répondit qu'elle n'avait aucune connaissance d'un bâtard mis en nourrice dans les environs, mais qu'il fallait qu'il s'en trouvât quelqu'un, puisque c'était la troisième fois qu'on la questionnait à ce sujet.

Si grande que fut sa surprise, l'abbé sut la dissimuler. Il fit encore causer la bonne femme, et d'une conversation de deux heures résulta pour lui une conviction étrange.

Deux personnes, outre Maurice, cherchaient l'enfant de Marie-Anne.

Pourquoi, dans quel but, quelles étaient ces personnes? voilà ce que toute la pénétration de l'abbé ne pouvait lui apprendre.

— Ah!... les coquins sont parfois nécessaires, pensait-il, ah! si nous avions sous la main des gens tels que les Chupin autrefois?

Mais le vieux maraudeur était mort, et son fils aîné, celui qui savait le secret de Mme Blanche, était à Paris.

Il n'y avait plus à Sairmeuse que la veuve Chupin et son second fils.

Ils n'avaient pas en mettre la main sur les 20,000 francs de la trahison, et la fièvre de l'or les travaillant, ils s'obstinaient à chercher. Et, du matin au soir, on les voyait, la mère et le fils, la sueur au front, bêcher, piocher, creuser, retourner la terre jusqu'à six pieds de profondeur autour de leur mesure.

ÉTRANGER

**France.** — L'*Echo de Paris* prétend savoir que le nombre des parlementaires poursuivis pour l'affaire de Panama est maintenant réduit à 5.

**Alsace-Lorraine.** On lit dans le *Messin* : « Près d'un petit village alsacien, un gamin qui gardait les oies dans la plaine fut tout à coup surpris par les grandes eaux. Saisi d'une frayeur qui paralysa tout esprit d'initiative, il se borna à appeler au secours.

Presque toute la population du village, y compris deux gendarmes, accourut, mais personne ne voulut risquer sa vie pour sauver celle du malheureux gamin.

Tout à coup l'enfant se rappela avoir entendu par les grands garçons du village de quelle façon on pouvait faire accourir les gendarmes. Il résolut d'employer ce moyen. De toutes ces forces, il cria : Vive la France!

C'était le salut. A peine les deux gendarmes eurent-ils entendu ce cri qu'ils se jetèrent à l'eau, sauvèrent l'enfant et le ramener sain et sauf sur la terre ferme. »

**Espagne.** — Sampau, l'anarchiste qui a tiré sur le chef de police de Barcelone a été jugé par un conseil de guerre présidé par le colonel d'artillerie Montijo, assisté par six capitaines. Le ministère public était représenté par le lieutenant-colonel Garmendia. Le prisonnier avait choisi pour défenseur le capitaine du génie Ycap, qui défendit et fit acquitter dans une précédente affaire l'avocat Corominas.

L'attentat contre le chef de police n'ayant pas causé la mort, le crime de Sampau constituait une tentative d'assassinat.

La sentence contre Sampau est maintenant officiellement publiée.

Contrairement à ce qui a été annoncé, Sampau est condamné à la peine de mort.

— Le bruit court que le général Pando sera l'objet de mesures disciplinaires, en raison d'une lettre qu'il a adressée au ministre de la guerre, et dans laquelle il a exprimé son opinion sur la situation à Cuba. Le *Heraldo* dit que plusieurs généraux partagent l'opinion du général Pando, au sujet de Cuba.

Le *Correo*, journal carliste, a été saisi pour excitation à la guerre civile.

— Une explosion de dynamite s'est produite sur les chantiers de l'entrepreneur chargé de percer un tunnel sur la ligne en construction de Pontevedra à Coril.

Deux ouvriers ont été tués, cinq grièvement blessés.

**Crète.** — Les insurgés de Candie ont tué un musulman et en ont blessé un autre.

Quelques soldats ottomans malades qui devaient aller en Smyrne ont manqué le bateau et sont redescendus à la Canée. Croyant à un débarquement de troupes turques, le commandant des troupes internationales a disposé sur le quai une compagnie de marins pour empêcher le débarquement, mais l'incident a été vite éclairci.

**Grèce.** — Voici l'énumération des revenus que la Grèce offre pour être donnés en garantie de l'emprunt d'indemnité : Impôt sur les raisins secs perçu

Cependant il suffit d'un mot d'un paysan au cadet Chupin pour arrêter ces fouilles.

— Vrai, mon gars, lui dit-il, je ne te croyais pas si benêt que de t'obstiner à dénicher des oiseaux envolés depuis longtemps... ton frère qui est à Paris te dirait sans doute où était le trésor.

Chupin cadet eut un rugissement de bête fauve...

— Saint bon Dieu!... s'écria-t-il, vous avez raison... Mais, laissez faire, je vais gagner de quoi faire le voyage, et on verra...

L

Plus encore que Mme Blanche, tante Médie avait été étonnée de la visite si extraordinaire de Martial de Sairmeuse au château de Courtoisieu.

En dix secondes, il lui passa par la cervelle plus d'idées qu'en dix ans.

Elle vit les gendarmes au château, sa nièce arrêtée, conduite à la prison de Montaignac et traduite en cour d'assises...

Il est vrai que si elle n'eût eu que cela à craindre!

Mais, elle-même, Médie, ne serait-elle pas compromise, soupçonnée de complicité, traînée devant les juges, et accusée, qui sait, d'être seule coupable!

Incapable de supporter une plus longue incertitude, elle s'échappa de sa chambre et, se glissant sur la pointe du pied dans le grand salon, alla coller son oreille à la porte du petit salon bien, où elle entendait parler Blanche et Martial.

Dès les vingt premiers mots qu'elle recueillit, la pauvre reconnut l'inanité de ses terreurs.

Elle respira, comme si sa poitrine eût été soulagée d'un poids énorme, longuement et délicieusement. Mais une idée venait de germer dans sa cervelle, qui devait joindre, bientôt grandir, s'épanouir et porter des fruits.

Martial sortit, tante Médie ouvrit la porte de communication et entra dans le petit salon, avançant par ce seul fait qu'elle avait écouté... (A suivre.)

par la douane, au r... Droits spéciaux per... nes, 172,900 drach... drachmes. Droits... Revenus des timb... 1,576,000 drachme... rium, 1,392,000 dr... drachmes.

— Le gouverne... servistes des classe...

— Les réfugiés... rentrer en Thessal...

les Turcs. Ils coust... tfection que la Frat... l'instigation du gou...

— Lord Salisbury... la Thessalie par le...

Chambre helléniqu... revenus qui seront... L'Allemagne paraî...

— La presse co... définitivement acc... le regret que la p... toute la ligne et...

l'Angleterre. Ils di... tes sortes de propo... l'Allemagne. Les r... très pessimistes su...

La Chambre se... des préliminaires... nus offerts en gara...

**Etats-Unis.**

que le navire bale... glaces dans l'océa... écrasé par les gla... navire a recueilli... femme, deux offic... telots avaient refa... qu'ils n'aient péri...

**Japon.** — U... septembre sur Y... victimes et de gra...

CANTO

**Conseil d'E...** 1897. — Le Con... taux de la cotisat... bâtiments contre... percevoir en 1897... leurs assurées.

Il autorise la c... à partir de l'anné... tenait jusqu'ici... Saint-Denis de B... foire de la St-De...

Militaires.

vica le bataillon... y faire son cours...

Le bataillon es... major Fermond... capitaine-adjuda...

Un soldat du h... du train spécial... coupé une veine... nant Oberson. Sa... Le bataillon a...

Mises



Rendez-vous de... Rio-Berthoud.

Pour voir le bo... tec), le forestier c... tion des amateurs... 8 heures du matin... Balle, le 11 sept...

VENTE

La Société de fr... posera en mises p... de l'alpage 1897... auront lieu à l'au... 20 septembre



ER  
 prétend savoir que  
 poursuivis pour l'af-  
 réduit à 5.  
 dans le Messin :  
 acien, un gamin qui  
 tout à coup surpris  
 e frayeur qui para-  
 borna à appeler au

u village, y compris  
 personne ne voulut  
 u malheureux gamin.  
 pela avoir entendu  
 e de quelle façon on  
 mes. Il résolut d'em-  
 forcés, il cria : Vive

es deux gendarmes  
 is se jetèrent à l'eau,  
 sain et sauf sur la

rchiste qui a tiré sur  
 été jugé par un con-  
 colonel d'artillerie  
 s. Le ministre pu-  
 tenant-colonel Gar-  
 si pour défenseur le  
 endit et fit acquitter  
 cat Corominas.  
 police n'ayant pas  
 ou constituait une

est maintenant offi-  
 annoncé, Sampau est

ral Pando sera l'ob-  
 raison d'une lettre  
 a guerre, et dans la-  
 sur la situation à  
 ars généraux parta-  
 au sujet de Cuba.  
 té saisi pour excita-

est produite sur  
 chargé de percer un  
 on de Pontevedra à

q grièvement bles-  
 Candie ont tué un  
 tre.  
 alades qui devaient  
 bateau et sont redes-  
 débarquement de  
 des troupes interna-  
 compagnie de ma-  
 nent, mais l'incident

on des revenus que  
 n garantie de l'em-  
 rains secs perçu

ysan au cadet Ohupin  
 te croyais pas si benêt  
 x envolés depuis long-  
 ait sans doute où était

bête fanve...  
 ns avez raison... Mais,  
 faire le voyage, et on

Médie avait été épon-  
 Martial de Sairmeuse  
 cervelle plus d'idées  
 sa nièce arrêtée, con-  
 uite en cour d'assises...  
 ela à craindre!...  
 elle pas compromise,  
 ant les juges, et accu-

ngue incertitude, elle  
 sur la pointe du pied  
 ille à la porte du petit  
 nche et Martial.  
 recueillit, la parente  
 ra.  
 éut été soulagée d'un  
 ement. Mais une idée  
 devait joindre, bientôt

a porte de communica-  
 nant par ce seul fait  
 (A suivre.)

couchera à Morat et à Belfaux. Dans cette dernière  
 localité, il y aura bivouac si le temps est favorable.  
 Les manœuvres sont combinées avec celles du ba-  
 taillon de carabiniers N° 2, actuellement en service à  
 Yverdon.

**L'accident de Bellevue.** — On lit dans le  
*Confédéré* :

Un correspondant à l'imagination fertile a commu-  
 niqué à une Agence télégraphique une dépêche de  
 la plus haute fantaisie sur l'accident arrivé à Belle-  
 vue, et cette dépêche a fait le tour de la presse  
 suisse.

Le corps de Baula, dit-il, était horriblement mul-  
 tilé. Or, il présentait une petite blessure à la tête,  
 blessure causée par la chute et incapable d'être  
 mortelle. Il n'avait aucune autre lésion.

Ce correspondant fait de Baula un marchand de  
 bétail devant avoir presque une fortune chez lui et  
 c'est un simple vacher, ayant plus de cent francs en  
 poche, ce qui est déjà bien joli.

L'idée d'un crime a été immédiatement écartée.  
 Baula a dû mourir d'une congestion pulmonaire et  
 l'on annonce que l'affaire a été *ensuite* ramenée à ses  
 vraies proportions.

Et c'est ainsi que l'on écrit l'histoire. On ferait  
 vite ainsi de notre canton un pays de brigands.

**Prix du pain.** — Jeudi soir, le comité du Cer-  
 de la Mutuelle à Fribourg avait convoqué en assem-  
 blée les principaux chefs de famille de cette associa-  
 tion ouvrière pour décider, à la suite du renchérisse-  
 ment du pain et d'autres denrées de première néces-  
 sité, la création d'une société coopérative. Cinquante  
 pères de famille du Rectorat de Saint-Jean ont ré-  
 pondu à cet appel.

A l'unanimité des membres présents, la création  
 d'une société coopérative a été décidée et le comité  
 de la Mutuelle est chargé d'exécuter cette décision.

Ce comité attendra, avant de se mettre à l'œuvre,  
 le résultat des négociations annoncées entre le con-  
 seil communal et les boulangers de la ville.

GRUYÈRE

**Tu la troubles!** — Les messieurs de la *Liberté*  
 sont bien trop formés au rôle qu'ils jouent depuis si  
 longtemps pour ne pas savoir qu'un mensonge même  
 flagrant fait plus d'effet lorsqu'il est répété.

Ayant la première répandu partout, dès le mois de  
 juillet, certaine nouvelle que les paysans reprochent  
 aux journaux d'avoir répandue, — car les paysans  
 ignorent qu'à défaut des journaux fribourgeois, il  
 existe un *Bulletin sanitaire fédéral* qui renseigne le  
 monde sur ces sortes de choses, — la *Liberté* persi-  
 ste à insinuer que c'est nous de qui vient tout le  
 mal. Vainement avous-nous prouvé n'avoir parlé  
 de cela que longtemps après elle, elle revient à la  
 charge comme le loup cherchant querelle à l'agneau  
 qui lui trouble l'eau en se désaltérant vingt pas au-  
 dessous de lui :

*Tu la troubles! nous dit cette bête cruelle.*

Mais en insistant sur ce point, la bête cruelle laisse  
 trop voir que ce qui l'a occupée dans toute cette po-  
 lémique, c'est la paix de trois ou quatre fonctionnai-  
 res qui ont, peut être, à cause de nous, été dérangés  
 lorsqu'ils fumaient avec activité leur cigare. Le fléau  
 n'est rien, pour elle, mais il lui faut que ses favoris  
 vivent en paix.

Elle va même, insidieuse comme toujours, jusqu'à  
 nous demander les noms de ceux qui seraient coupab-  
 les d'avoir laissé apparaître la maladie. Comme si  
 elle ne les savait pas, les noms! Mais elle médite de  
 nous préparer une de ces vengeances qui sont la spé-  
 cialité des gens qui n'ont pas de franchise à vendre et  
 mettre en action les tribunaux, arme favorite des lâ-  
 ches et des imbéciles.

Puisque la *Liberté* nous pose des questions sur un  
 point qu'il n'est d'aucun intérêt d'élucider du mo-  
 ment où, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, le gouver-  
 nement ne destituera ni magistrats ni médecins, nous  
 serait-il permis de lui en poser une aussi :

*A quel fait attribuez vous, madame, l'apparition  
 subite de ce danger? D'où avait-il été importé et  
 comment? Vos correspondants de la Gruyère, si pro-  
 fondément intéressés à l'amélioration des alpages,  
 ainsi qu'en ont témoigné récemment les éloges décer-  
 nés à un de vos amis, pourraient peut-être vous ren-  
 seigner.*

**Vaccinations et revaccinations officielles.** — Les vaccinations et revaccinations officielles  
 auront lieu le samedi 18 septembre prochain : A Bulle,  
 à 10 heures, au bâtiment des écoles ; à Vuadens, à  
 1 1/2 heure ; à Vaulruz, à 3 heures.

Devront se présenter tous les enfants nés en 1896,  
 non encore vaccinés, et les jeunes gens, garçons et  
 filles, âgés de 12 à 15 ans, non revaccinés.

La vérification des résultats se fera le samedi sui-  
 vant, à la même heure. Cette vérification est obliga-  
 toire. (Communiqué.)

**Don.** — Selon disposition de dernière volonté,  
 Mlle Reine Gillard, de Botterens, décédée à Bulle, a  
 légué un montant de deux cents francs à l'hospice  
 de cette ville. (Communiqué.)

VARIÉTÉS

**Cinquante ans sans parler.** — C'est une femme  
 — le croirait-on? — qui fit ce vœu singulier et qui  
 l'a tenu, chose plus merveilleuse encore.

A la suite d'une vive discussion avec ses parents  
 au mois de juillet 1847 — cela ne date pas d'hier —  
 miss Guilford, de Blue-Hill, aux Etats-Unis, jura de  
 ne plus adresser la parole à âme qui vive, à moins  
 qu'elle ne trouvât une « âme sœur » dont l'éloquente  
 tendresse la délierait de son serment.

Hélas! les années se sont écoulées, mais le confident  
 de la jeune Américaine ne s'est pas présenté. Peut-  
 être aussi que son mutisme volontaire éloignait les  
 prétendants...

Toujours est-il que miss Guilford est restée fille. Et  
 comme au bout de cinquante ans le silence commen-  
 çait à lui peser, elle a réuni, le mois dernier, sa fa-  
 mille et ses amis, — il lui en restait, paraît-il, quel-  
 ques-uns, — pour leur expliquer en un long discours  
 sa conduite.

Malheureusement, quand elle voulut parler, les  
 sons sortaient inarticulés de sa bouche. Les muscles  
 vocaux étaient à jamais atrophiés, et maintenant elle  
 est muette pour tout de bon.

Concluez, mesdames!

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — *Séance du 10 septembre 1897.* — Le Conseil d'Etat prend un arrêté fixant le  
 taux de la cotisation pour l'assurance cantonale des  
 bâtiments contre l'incendie, pour l'année 1896, à  
 percevoir en 1897, à 1 fr. 60 pour mille sur les va-  
 leurs assurées.

Il autorise la commune de Charmey à transférer,  
 à partir de l'année 1897, la foire d'octobre, qui se  
 tenait jusqu'ici le lundi précédant la foire de la  
 Saint-Denis de Bulle, au samedi précédant la dite  
 foire de la St-Denis.

**Militaires.** — L'autre jour est entré en ser-  
 vice le bataillon 16 qui s'est rendu à Colombier pour  
 y faire son cours de répétition.

Le bataillon est commandé par le major d'état-  
 major Fermond, de Genève, avec M. Rochette, comme  
 capitaine-adjutant.

Un soldat du bataillon 16, en montant sur le wagon  
 du train spécial, s'est heurté au marchepied et s'est  
 coupé une veine. Il a été pansé par M. le 1<sup>er</sup> lieute-  
 nant Oberson. Sa blessure n'est d'ailleurs point grave.  
 Le bataillon aura sa course le 21 septembre. Il

Mises de bois.



Mardi 21 sep-  
 tembre prochain,  
 dans les forêts  
 de la ville de  
 Bulle : Environ  
 140 plantes, bois  
 abattus aux  
 Joux-Noires,  
 aux Churbonniè-  
 res, à la Fon-  
 taine-d'Inson et  
 en Narpille.

Rendez-vous des miseurs à 8 1/2 heures au  
 Rio-Berthoud.

Pour voir les bois des Joux-Noires (60 plan-  
 tes), le forestier communal sera à la disposi-  
 tion des amateurs samedi 18 septembre, dès  
 8 heures du matin, au Rio-Berthoud.  
 Bulle, le 11 septembre 1897.  
 Le Secrétariat communal.

VENTE DE LAIT

La Société de fromagerie de Charmey ex-  
 posera en mises publiques son lait dès la fin  
 de l'alpage 1897 à l'alpage 1898. Les mises  
 auront lieu à l'auberge de l'Etoile, le **lundi  
 20 septembre**, à 8 heures du soir.

Pailles tressées.

La maison **C. CORPATAUX & Cie**, à *Airy-dev.-Pont*, avise les mar-  
 chands de pailles tressées et les trasseuses, en particulier sa fidèle clientèle, que pour l'ave-  
 nir, elle achètera les tresses le **jeudi**, à la **grande salle de l'Hôtel de Ville de  
 Bulle**.

C. CORPATAUX & Cie.

Domaine à louer.

**Lundi 27 septembre** courant, à 2 heu-  
 res après midi, la commune de Riaz exposera  
 en amodiation par voie de mises publiques, à  
 l'auberge de la Maison de Ville dudit lieu, le  
 domaine dit de Puey, rière Riaz, atenant à  
 la laiterie des Monts, de la contenance d'en-  
 viron 24 poses en pré et champ de bon rap-  
 port, garni d'arbres fruitiers et fontaine sus-  
 existante. On peut prendre connaissance des  
 conditions à l'avance auprès de M. Fr. Gre-  
 mand, syndic.  
 Riaz, le 12 septembre 1897.  
 Le Secrétariat communal.

Docteur PASQUIER

a repris ses consultations, 1<sup>er</sup> étage, mai-  
 son Glasson, marchand de fer.

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE  
 DE BULLE

MM. les actionnaires sont avisés que le  
 coupon N° 3 peut être encaissé dès ce jour  
 au bureau de la Société par fr. 9.—  
 Bulle, le 7 septembre 1897.

L'Administration.

Prêts hypothécaires.

Je suis chargé de placer  
**80,000 francs**  
 sur hypothèque 4 %.  
 On ferait un placement de 50,000 fr. et  
 deux de 15,000 fr.  
**P. Currat**, notaire, Bulle.

A LOUER

Les écuries de l'auberge du Lion-d'Or,  
 à Neirivue, sont à louer. Entrée en jouissance  
 le 1<sup>er</sup> janvier 1898.  
 Pour renseignements, s'adresser à Iréné  
 BARREY, aubergiste.



**SUCCÈS MERVEILLEUX!**  
 Le seul vrai SAVON aromatique  
**au lait de lis**

de **BERGMANN & Cie**,  
 fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,  
 est le savon le plus efficace et le plus propre  
 contre les éruptions importunes, les taches de  
 rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi  
 contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
 En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à  
 Bulle, à 75 centimes la pièce.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

# F. Jelmoli, s. p. a., Zurich. Toutes les nouveautés de la saison.

Fondée 1833.

**Dépôt de fabrication** en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures colorées gratis.

Vente directe à tout le monde aux prix de gros.

— **Cheviots** en couleur et noir, pure laine, double larg., le mètre 1 fr. — Lainages n° 6 p<sup>r</sup> dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c. Lainages noirs p<sup>r</sup> dames, env. 1000 différents dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c. Draperie hommes et garçons, env. 1500 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c. Toiles coton, écru et blanc, toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c. Limoges, fleurettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c. Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c. Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c. Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mét., la pièce de fr. 28.50 à 45.00 Couvertures de chevaux et de bétail, toutes grand<sup>es</sup>, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

## FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimés et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre. Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits. **Jos. CROTTI, Bulle.**

## Institution Grandinger, Neuveville.

Fondée en 1864.

SPECIALITÉ : Etude rapide de l'allemand, de l'anglais et de toutes les branches commerciales. — Position idéale au bord du lac de Biene. — Soins excellents. — Prix modérés. — Plus de 1500 élèves ont suivi notre système.

LA DIRECTION

### Leçon sur le mécanisme de la vie.

Le grand chimiste Lavoisier, en 1777, établit que la chaleur animale, qui entretient la vie, est le résultat de la combustion des tissus par l'oxygène pris à l'air et qui arrive à former l'eau et l'acide carbonique, tous deux éliminés par les poumons, la peau, les reins et l'intestin. Le grand physiologiste Claude Bernard émit la doctrine que la vie est une fermentation universelle. C'est encore une vérité. Ici les ferments interviennent pour les actes vitaux. La fermentation produit de la chaleur, de l'alcool et de l'acide carbonique et c'est le sucre qui est un élément capital pour ces opérations, c'est le glycogène produit par le foie et combiné ou oxydé qui dégage la chaleur. En effet :  
Sucre + oxygène = alcool + acide carbonique + eau.  
Alcool + oxygène = acide acétique + eau.  
Acide acétique (vin aigre) + oxygène = acide carbonique + eau.  
D'où l'on conclut : que la chaleur, la vie et ses actes soient ou la combustion organique ou la fermentation, ou la résultante de ces deux opérations, il importe qu'il y ait de l'oxygène en quantité.  
Or, l'oxygène est fixé, amassé, concentré dans le sang et surtout sur les globules rouges du sang, qui est ainsi la source de la vie (Moïre).

**Bone, les agents vitaux, les remèdes qui assurent le mécanisme de la vie, les opérations vitales et chimiques qui dégagent la chaleur et la vie même, sont ceux qui accumulent l'oxygène de l'air dans le sang.** Ces agents sont connus : ce sont les arsenicaux, le fer, le dioscoridate de fer et de manganèse.  
C'est la proclamation que la science elle-même affirme la prévalence de la pilule hématogène du Dr J. Vindevoegel et A. Bret pour former le sang, les globules rouges et assurer la fixation de l'oxygène dans le sang. Il s'en suit encore que dans le diabète, qui est l'accumulation du sucre par défaut de désintégration, il importe de former les globules rouges et de fixer l'oxygène indispensable. Donc la pilule hématogène est un des remèdes nécessaires, indispensables pour guérir le diabète.

Aucun médecin, biologiste, aucun savant ne trouvera à contredire à ces données explicatives de la valeur intrinsèque de la pilule hématogène et tous approuveront son emploi, car elle régénère la vie dans le sang en formant les globules rouges et en y fixant l'oxygène. C'est en fait acquis et ce remède universel peut seul sauver les humains de la faillite vitale et organique.  
**Boîte de 125 pil. hématogènes à fr. 4.50.**  
On les prend toujours aux repas, car c'est un remède-aliment indispensable à tous, hommes et femmes, enfants et vieillards et surtout aux infirmes et aux débilites.  
Dépôt : Toutes pharmacies et chez l'agent général :

**Pil. hématogènes : 125 à fr. 4.50.**  
N. B. — Exiger la signature du pharmacien préparateur A. BRET à l'extérieur, et celle du Dr Vindevoegel sur l'étiquette intérieure des boîtes, car la contrefaçon abonde.  
Chaque enveloppe de pilules hématogènes doit être revêtue du timbre de l'« Union des fabricants » pour la repression de la contrefaçon.  
Dépôt du produit dans toutes les bonnes pharmacies en Suisse.

**Raisins dorés,** marchandise splendide, fraîche comme la rosée, en caissettes d'env. 5 kg. à fr. 2.50. Véritables raisins de Bayletta, en tonneaux d'env. 600 kg., à fr. 31.75 les 100 kg., tonneau gratis.  
Importation de raisins **P. Joho, Muri (Argovie).**

### TANNERIE-CORROIR

F. MORARD

LE BRV

Cuir à semelles. Empeignes suisses et étrangères. Veau ciré, basanes. Grand choix de TIGES en tous genres. Corderie, fils.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers. Huiles et graisses. Prix les plus réduits. Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle :

Rue de Bouleyres. Ouvert tous les jeudis.

### Les machines à coudre "SINGER"

Les plus répandues et les meilleures machines à coudre. Leur supériorité est attestée par une vente annuelle de 900,000 machines.

**PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS**  
Payement par termes. Fort escompte au comptant. Garantie sérieuse et illimitée. Seul dépôt à Bulle chez **J. PINATON, mécanicien.**

### Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie. Pommes évaporées, douces et aigres. Poires sèches. Abricots évaporés. Figues Elémé et Smyrne. Beau choix de café rôti (grillé). Au magasin de comestibles **Louis TREYVAUD, Grand'rue 38, BULLE**

### 20,000 KG. DE CAFÉ

Pour cause de reconstruction, prix de liquidation incroyables.  
5 kg. café fort, bon goût, fr. 6.80; 5 kg. café, extra fin et fort, fr. 8.40; 5 kg. café jaune, gr. fève, fr. 9.10; 5 kg. véritable café perlé, extra fin, fr. 10.40.  
Garantie : On reprend.  
**J. Winiger, Boswyl (Arg.), et A. Winiger, au Bon-Marché, Rapperswyl.**

Demandez échantillons des meilleures **Mitaines de Berne** à **Walther Gygax, fabricant, Bleienbach.**



Bulle.—Emite Lenz, imprimeur-éditeur.

## AVIS

Mon dépôt de ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux en grès dur de Belgique de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-O.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.  
Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.  
Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

## Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

**Produits alimentaires.**  
Pâtes qualités supérieures.  
Gruaux d'avoine et d'orge.  
Semoules de froment et de maïs.  
Blés rouges et noirs pour volaille.  
Bourre d'épeautre.

## HOTEL DE VILLE BULLE

Le soussigné a l'avantage d'aviser le public de Bulle et des environs qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre il dessert ledit hôtel.  
Cet hôtel, réparé et meublé à neuf, situé au centre de la ville et des affaires, à proximité de la gare, se recommande tout spécialement à MM. les voyageurs.  
Bonne consommation; cuisine soignée.  
Bureau de ville et Justice de paix dans l'hôtel.  
On prendrait des pensionnaires à des prix très modérés.  
VOITURES A L'HOTEL — PORTIER A LA GARE  
**OSWALD GEX, tenancier.**

## HOTEL - PENSION ET DOMAINE A LOUER

A louer l'hôtel-pension de la Cantine, rière Aoy-dev.-Pont, sur la route cantonale, à mi-chemin de Bulle à Fribourg.  
Etablissement complètement restauré, avec terrasse et café construits à neuf. Vue remarquable sur les Alpes et le bassin de la Gruyère. — Bureau des postes et télégraphes dans la dépendance. Vaste grange et dix poses d'excellentes prairies naturelles. Entrée immédiate.  
Les mises auront lieu le lundi 20 septembre, dès 2 heures de l'après-midi, en dit hôtel de la Cantine.  
**J. MENOUD, notaire.**



## LA Filature de Fribourg

Fabrique de drap se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.  
Ouvrage consciencieux et soigné.

**Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.**  
Dépôts : M. Charles FORNEY, à Romont; M. PITTET-VIENNY, à Bulle; Mme Alphonsine DEILLON, Vuisternens dev.-Romont; M. César RAPIN, nég., Payerne; MM. Victor ALLAZIA & Cie, Mézières (Vaud).

## LESSIVE PHÉNIX

le plus ancien, le meilleur et le plus réputé de tous les produits de ce genre. Se défier des innombrables contrefaçons auxquelles son excellente qualité a donné naissance et exiger rigoureusement sur chaque paquet la marque de fabrique, l'oiseau le PHÉNIX et la raison sociale des seuls fabricants en Suisse :

**Redard & C<sup>ie</sup>, à Morges.**



**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour la Suisse : 1 an, 9 francs payables d'avance.  
Etranger, 1 an, 9 francs payables d'avance.  
Prix du numéro : 1 franc.  
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

Bulle

Retour

Avec ces lettres, à l'encontre de qui, se suivent en des vacances de la politique que peine à se vient reprendre.

Lundi 20 septembre réunies à Berne, taire, auront tion du rachat prince du ra au Conseil des que le fossé Zemp et le creusé plus pr

Cependant, nationalisation ce canton de trer le dit Py politique d'ob propre parti parti catholique cet intrigant manteau imm oublié, à l'h nous représen jambe, ses jon saient volenti mande, de sa prospérité, so tion.

FEUILLE MON

Jamais, la ve reille. Mais son fléchie.  
— Eh bien! pour la peur.  
La jeune fem Encore sous des façons de M miner les consés se succédaient a — Pent-être mura Mme Blar — Hein! Tu vre.  
— Je dis, ta Sairm use autre et alors... oh! a — Dieu t'en Au fond, elle lisât ou non, pe — Encore un prennent deux c core une prév Borderie, et qu Tel avait été Elle hoch la — C'est, au mène mon mari